

Madame, Monsieur,

Vous avez interpellé Jean-Luc Mélenchon sur les enjeux liés au consumérisme et sur la nécessité de promouvoir des modes de consommation respectueux de l'environnement et d'exigences sociales. Vous trouverez ci-dessous nos réponses, issues du programme de la France Insoumise, *l'Avenir en commun*.

Vous appelez à promouvoir une consommation sociale et environnementale. Nous considérons que lorsque des productions sont délocalisées pour être vendues moins cher, le coût repose en fait sur la nature ou sur les travailleurs. Nous imposerons donc le respect des normes sociales et écologiques pour la commercialisation des produits importés en France, ce que nous qualifions de « protectionnisme solidaire ».

Nous voulons aller vers une France « 0 déchet ». Pour atteindre cet objectif, nous combattons l'obsolescence programmée des biens de consommation par un allongement des durées de garanties légales des produits, nous rendrons obligatoire le recyclage, le compostage ou l'incinération et nous généraliserons les consignes dans les commerces. Nous vous invitons à consulter l'ensemble de nos propositions sur ce thème dans le livret thématique « [Déchets : nous n'en jetterons plus !](#) ».

Nous prévoyons également d'atteindre un mix énergétique composé à 100 % d'énergies renouvelables d'ici 2050, en planifiant donc notre sortie du nucléaire.

Vous demandez que les consommateurs aient les moyens de consommer, de choisir et de se défendre. Le droit de consommer doit s'appliquer en premier lieu aux biens d'importance vitale. Nous instaurerons donc la gratuité de l'accès et des quantités d'eau, électricité et gaz indispensables à une vie digne en commençant par faire appliquer l'interdiction de coupures d'eau et de réduction de débit au domicile principal. Pour garantir l'accès de toutes et tous au logement, nous mettrons également en place une garantie universelle des loyers, comme le défend la Confédération nationale du logement. Nous réduirons la TVA sur les produits de première nécessité et nous réinstaurerons une « TVA grand luxe » pour financer ces baisses.

Nous considérons que la défense du pouvoir d'achat des ménages passe en premier lieu par une hausse des salaires. Nous augmenterons donc immédiatement le SMIC net mensuel de 16 % pour le porter à 1326€ net pour 35h.

Comme vous le rappelez, la qualité de notre alimentation doit devenir un enjeu politique prioritaire. Nous refuserons les OGM et bannirons les pesticides nuisibles en commençant par une interdiction immédiate des plus dangereux (glyphosate, néonicotinoïdes, etc.). Dans le cadre d'un grand plan de santé publique, nous nous fixerons pour objectif d'éradiquer les maladies chroniques liées à l'alimentation grâce à une lutte drastique contre l'obésité, contre la malbouffe et les abus de sel, sucre et graisses par l'industrie agro-alimentaire.

La protection des consommateurs en matière numérique et de communications électroniques est le coeur de notre livret thématique consacré aux [« Droits et libertés numériques »](#). Nous y défendons la garantie stricte de la neutralité du net, l'intégration du droit d'accès à Internet dans la Constitution et la protection des données personnelles, aux niveaux national et européen. Nous lutterons contre la fracture numérique, à la fois géographique, avec un plan d'investissement pour couvrir le territoire en très haut débit d'ici 2022, et dans les usages, avec le développement de maisons du numérique et de médiateurs sur l'ensemble du territoire.

Pour mieux protéger les usagers des banques, nous créerons un pôle public bancaire, notamment par la socialisation de banques généralistes et l'octroi d'une licence bancaire au groupe BPI France. Les frais bancaires s'en trouveront réduits car ils ne seront plus utilisés pour réaliser du profit sur le dos des consommateurs, alors même que la possession d'un compte bancaire est une nécessité pour se loger et travailler.

Vous soulignez la nécessité de donner aux locataires des droits, des aides et les outils pour se défendre. Nous partageons ce constat et l'étendons même à l'ensemble de la population qui doit se voir consacrer un droit effectif à un logement accessible et digne. Comme le prévoit notre livret thématique [« Pour un logement universel et durable »](#), nous encadrerons véritablement les loyers à la baisse. Nous proposons de le faire autour du loyer médian dans les zones normales et en imposant une décote de 20 % au loyer médian dans les zones très tendues. Nous généraliserons également les mesures du type clauses anti-spéculatives et les chartes promoteurs, expérimentées par certaines communes qui permettent d'encadrer les prix à la vente. Enfin, nous revaloriserons les aides personnelles au logement et nous supprimerons le mois de carence avant la perception des premières APL.

Enfin, nous considérons qu'il faut redonner aux services de l'État les moyens humains et financiers d'agir dans leurs domaines de compétences respectifs. Nous nous assurerons d'avoir suffisamment de fonctionnaires et de leur donner les moyens d'agir pour mettre en œuvre les mesures que nous vous avons présentées.

**La France
insoumise**

jlm2017.fr

Jean-Luc
MÉLENCHON

 @JLMelenchon

 JLMelenchon

Dossier suivi par : _____

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, je vous invite également à retrouver l'ensemble du programme de la France insoumise, *L'avenir en commun*, en librairie ou à l'adresse suivante : <https://avenirencommun.fr/>.

Charlotte Girard

Co-responsable du programme de la France Insoumise